GROUP 1 HERBICIDE

## **Clodinatop FBN**

Concentré émulsifiable

#### **USAGE AGRICOLE**

VENTE AUTORISÉE POUR L'EMPLOI DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS LES RÉGIONS DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX, D'OKANAGAN ET DES TERRASSES DE CRESTON EN COLUMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT.

Herbicide de postlevée à utiliser dans le blé de printemps et le ble dur pour la suppression de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et des graines de l'alpiste des Canaries spontanée.

#### PRINCIPE ACTIF:

Clodinafop-propargyl......240 g/L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS



## **AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU**

Avertissement: contient l'allergène huile de soja époxydée.

N° D'HOMOLOGATION: **33323**LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

En cas d'urgence médicale (humains ou animaux), contacter Rocky Mountain Poison Control au 1-866-767-5041.

En cas d'urgence chimique (déversement, fuite, incendie ou accident), contacter CHEMTREC au 1-800-424-9300 (Amérique du Nord) ou au 1-703-527-3887 (international).

Farmer's Business Network Canada, Inc. PO Box 5607 High River, Alberta Canada T1V 1M7 1-844-200-FARM (3276)

CONTENU NET: 1.84L, 3.68L, 4.7L, 14L, 15L, 55L, 200L, 450L, 1100L, vrac

#### AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

#### **PREMIERS SOINS**

**EN CAS D'EMPOISONNEMENT,** consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer IMMÉDIATEMENT la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce mélange contient des DISTILLATS DE PÉTROLE. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Le vomissement pouvant causer une grave pneumonie(aspiration). Administrer un traitement symptomatique en cas d'ingestion et/ou de contact avec la peau ou les yeux.

### **PRÉCAUTIONS**

- ATTENTION POISON.
- AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU.
- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- Nocif si ingéré.
- Peut irriter les yeux. Ne pas porter de lentilles cornéennes pendant l'utilisation.
- ÉVITER tout contact avec les yeux et la peau. Éviter tout contact avec les vêtements. Lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation et lors de l'application pardessus un vêtement 'à manches longues et un pantalon, des chaussettes et des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Lors de l'application par pulvérisation aérienne, les pilotes doivent porter un vêtement 'à manches longues et un pantalon.
- Laver les gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever, quelle que soit l'activité en cours.
- Se laver les mains à fond avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.
- Retirer les vêtements contaminés immédiatement après l'utilisation. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les remettre. Se laver à fond à l'eau savonneuse après la manipulation du produit. Suivre à la lettre

les directives de cette étiquette pour manipuler et appliquer le produit.

- Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement et l'application.
- NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.
- Les travailleurs qui manipulent plus de 15 kg de principe actif (p.a.) oar jour doivent utiliser un système de mélange et de chargement en circuit fermé.
- Appliquer uniquement le produit lorsque la possibilité de dérive vers des zones d'habitation ou d'activités humaines comme des maisons, des chalets, des écoles et des sites récréatifs est minime.
   Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

## DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit contient un principe actif et des distillats de pétrole aromatiques qui sont TOXIQUES pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Observer la zone tampon spécifiée dans la section MODE D'EMPLOI.

Les résidus de ce produit présentent les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation des produits contenant du clodinafop-propargyl dans les secteurs où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner la contamination des eaux souterraines.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux. Examiner les caractéristiques et conditions du site avant d'effectuer le traitement. Les caractéristiques et conditions pouvant favoriser le ruissellement sont, entre autres: les fortes pluies, une pente modérée ou forte, un sol nu, un sol mal drainé (p. ex., les sols compactés, de texture fine ou à faible teneur en matière organique, comme l'argile).

Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.

Il est possible de réduire la contamination des milieux aquatiques par le ruissellement en aménageant une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) requise parmi les produits utilisés dans le mélange.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au **www.croplife.ca**.

#### **ENTREPOSAGE**

Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

## ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial ou Farmer's Business Network Canada, Inc. au 1-844-200-FARM (3276). S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements ou téléphoner frais reverser au CHEMTREC au 1-800-424-9300.

#### **ÉLIMINATION DU CONTENANT:**

## Contenant recyclable:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. Pour des détails sur la collection et la disposition des contenant contact Farmer's Business Network Canada, Inc. au 1-844-200-FARM (3276). Avant d'aller y porter le contenant:

- 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
- 2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

## Contenant à remplissages multiples:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UNE FLAQUE IMPORTANTE OU EN CAS D'EMPOISONNEMENT APPELLER CHEMTREC AU 1-800-424-9300.



*{LABEL BOOKLET}* 

GROUP 1 HERBICIDE

## **Clodinafop FBN**

Concentré émulsifiable

**USAGE AGRICOLE** 

## VENTE AUTORISÉE POUR L'EMPLOI DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS LES RÉGIONS DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX, D'OKANAGAN ET DES TERRASSES DE CRESTON EN COLUMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT.

Herbicide de postlevée à utiliser dans le blé de printemps et le ble dur pour la suppression de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et des graines de l'alpiste des Canaries spontanée.

#### PRINCIPE ACTIF:

Clodinafop-propargyl. ...... 240 g/L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS



AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

Avertissement: contient l'allergène huile de soja époxydée.

N° D'HOMOLOGATION: **33323** *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES* 

En cas d'urgence médicale (humains ou animaux), contacter Rocky Mountain Poison Control au 1-866-767-5041.

En cas d'urgence chimique (déversement, fuite, incendie ou accident), contacter CHEMTREC au 1-800-424-9300 (Amérique du Nord) ou au 1-703-527-3887 (international).

Farmer's Business Network Canada, Inc. PO Box 5607 High River, Alberta Canada T1V 1M7 1-844-200-FARM (3276)

#### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

#### PREMIERS SOINS

**EN CAS D'EMPOISONNEMENT,** consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer IMMÉDIATEMENT la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin IMMÉDIATEMENT pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce mélange contient des DISTILLATS DE PÉTROLE. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Le vomissement pouvant causer une grave pneumonie(aspiration). Administrer un traitement symptomatique en cas d'ingestion et/ou de contact avec la peau ou les yeux.

#### PRÉCAUTIONS.

- ATTENTION POISON.
- AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU.
- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- Nocif si ingéré.
- Peut irriter les yeux. Ne pas porter de lentilles cornéennes pendant l'utilisation.
- ÉVITER tout contact avec les yeux et la peau. Éviter tout contact avec les vêtements. Lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation et lors de l'application pardessus un vêtement 'à manches longues et un pantalon, des chaussettes et des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Lors de l'application par pulvérisation aérienne, les pilotes doivent porter un vêtement 'à manches longues et un pantalon.
- Laver les gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever, quelle que soit l'activité en cours
- Se laver les mains à fond avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.
- Retirer les vêtements contaminés immédiatement après l'utilisation. Laver et ranger les

vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les remettre. Se laver à fond à l'eau savonneuse après la manipulation du produit. Suivre à la lettre les directives de cette étiquette pour manipuler et appliquer le produit.

- Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement et l'application.
- NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.
- Les travailleurs qui manipulent plus de 15 kg de principe actif (p.a.) oar jour doivent utiliser un système de mélange et de chargement en circuit fermé.
- Appliquer uniquement le produit lorsque la possibilité de dérive vers des zones d'habitation ou d'activités humaines comme des maisons, des chalets, des écoles et des sites récréatifs est minime.
   Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

#### DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit contient un principe actif et des distillats de pétrole aromatiques qui sont TOXIQUES pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Observer la zone tampon spécifiée dans la section MODE D'EMPLOI.

Les résidus de ce produit présentent les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation des produits contenant du clodinafop-propargyl dans les secteurs où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner la contamination des eaux souterraines.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée où abrupte ou à sol compacté ou argileux. Examiner les caractéristiques et conditions du site avant d'effectuer le traitement. Les caractéristiques et conditions pouvant favoriser le ruissellement sont, entre autres : les fortes pluies, une pente modérée ou forte, un sol nu, un sol mal drainé (p. ex., les sols compactés, de texture fine ou à faible teneur en matière organique, comme l'argile).

Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.

Il est possible de réduire la contamination des milieux aquatiques par le ruissellement en aménageant une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) requise parmi les produits utilisés dans le mélange.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au **www.croplife.ca**.

#### **ENTREPOSAGE**

Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

## ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial, ou Farmer's Business Network Canada, Inc. au 1-844-200-FARM (3276). Pour obtenir de l'information sur les dangers ou en cas d'urgence ou en cas d'incidents comme les déversements contact le fabricant et l'organisme de reglementation provincial ou appelez frais reverser au CHEMTREC au 1-800-424-9300.

#### **ÉLIMINATION DU CONTENANT:**

## Contenant recyclable:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. Pour des détails sur la collection et la disposition des contenant contact Farmer's Business Network Canada, Inc. au 1-844-200-FARM (3276). Avant d'aller y porter le contenant:

- 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
- Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

## Contenant à remplissages multiples:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UNE FLAQUE IMPORTANTE OU EN CAS D'EMPOISONNEMENT APPELLER CHEMTREC AU 1-800-424-9300.

#### RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Le Clodinafop FBN est un herbicide systémique de postlevée pour la suppression sélective de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et des graines de l'alpiste des Canaries spontanée dans tous les types de blé de printemps et de blé dur. Ne pas utiliser Le Clodinafop FBN dans l'orge, à défaut de quoi la culture sera endommagée. Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un équipement d'application par voie aérienne, sauf selon les conditions précisées dans cette étiquette.

Le Clodinafop FBN est absorbé par les feuilles et rapidement transporté vers les points de croissance des feuilles et des tiges. Il est essentiel de bien couvrir les mauvaises herbes pour obtenir une suppression efficace. Les graminées sensibles en croissance active cessent de se développer dans les 48 heures suivant le traitement. Selon l'espèce, les conditions de croissance et la concurrence de la culture, les feuilles et les points végétatifs jaunissent en une à trois semaines. La décoloration et la perte de vigueur se poursuivent jusqu'au brunissement et à la suppression complète de trois à cinq semaines après l'application.

Bien que le Clodinafop FBN ne supprime pas les mauvaises herbes à feuilles larges, on peut le mélanger en cuve à un vaste éventail d'herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges pour obtenir un spectre d'activité élargi dans le blé. Voir la section MÉLANGES DeCLODINAFOP FBN AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES et consulter la section appropriée des MÉLANGES EN CUVE pour l'application par voie terrestre ou aérienne.

#### MODE D'EMPLOI

Comme ce produit n'est pas homologué à des fins de lutte contre les organismes nuisibles dans les milieux aquatiques, NE PAS l'utiliser pour supprimer des organismes aquatiques nuisibles.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ou les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter les régions d'utilisation indiquées sur les étiquettes les plus restrictives ainsi que la zone tampon la plus large (la plus restrictive) requise parmi les produits utilisés dans le mélange.

Afin de réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, examiner les caractéristiques et conditions du site avant d'effectuer le traitement. Les caractéristiques et conditions pouvant favoriser le ruissellement sont, entre autres : les fortes pluies, une pente modérée ou forte, un sol nu, un sol mal drainé (p. ex., les sols compactés, de texture fine ou à faible teneur en matière organique, comme l'argile).

Éviter d'appliquer ce produit si on annonce de fortes pluies.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques causée par le ruissellement en aménageant une bande végétative (zone tampon) entre la surface traitée et la bordure du plan d'eau.

<u>Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole</u>: NE PAS appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE \$572.1). La rampe d'aspersion doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par voie aérienne: NE PAS appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer ce produit lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences se formant en bout d'aile de l'aéronef. La longueur de la rampe de pulvérisation occupée par les buses NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

CULTURES: Blé de printemps et blé dur

Un délai avant la plantation de 30 jours doit être observé pour toutes les cultures ne figurant pas sur l'étiquette.

Le Clodinafop FBN peut être utilisé dans toutes les variétés de blé de printemps et de blé dur. Respecter un délai d'attente avant la récolte d'au moins 60 jours après le traitement.

Ne pas appliquer dans l'orge ni dans aucune culture autre que le blé de printemps ou le blé dur, à défaut de quoi la culture sera endommagée. Faire en sorte que le brouillard de pulvérisation ne puisse dériver vers des champs adjacents ensemencés de cultures autres que le blé de printemps ou le blé dur.

Ne pas traiter le blé contre-ensemencé avec des plantes fourragères. Observer un délai d'attente avant la récolte d'au moins 60 jours après le traitement des grains et de la paille et de 30 jours après le traitement du foin. Respecter un délai d'au moins sept (7) jours avant de laisser paître le bétail dans les cultures traitées.

Pour connaître les directives spécifiques à l'application par voie aérienne, consulter les sections sur l'application par voie aérienne. Pour connaître les précautions relatives à l'application par voie aérienne, consulter la section sur les PRÉCAUTIONS.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:** folle avoine, avoine (cultivée) spontanée, sétaire verte, sétaire glauque, échinochloa pied-de-cog, ivraie de Perse et alpiste des Canaries spontanée.

MOMENT DU TRAITEMENT	STADE DE CROISSANCE	AUTRES REMARQUES	
FOLLE AVOINE	1 à 6 feuilles sur la tige principale	Avant l'émergence de la 4 <sub>e</sub> talle.	
AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE	3 à 6 feuilles sur la tige principale	Avant l'émergence de la 4 <sub>e</sub> talle.	
SÉTAIRE VERTE, SÉTAIRE GLAUQUE (millet sauvage, verveine officinale)	1 à 5 feuilles sur la tige principale	Pour une suppression optimale, appliquer avant l'émergence de la 3e talle et pendant la croissance active de la sétaire.	
ÉCHINOCHLOA PIED-DE- COQ	1 à 5 feuilles sur la tige principale	Pour une suppression optimale, appliquer avant le tallage, et pendant la croissance active de l'échinochloa pied-de-coq.	
IVRAIE DE PERSE	1 à 5 feuilles sur la tige principale	Pour une suppression optimale, appliquer avant le tallage, et pendant la croissance active de l'ivraie de Perse.	
GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉE	1 à 6 feuilles sur la tige principale	Avant l'émergence de la 4 <sub>e</sub> talle.	
BLÉ DE PRINTEMPS ET BLÉ DUR	Avant l'émergence de la 4e talle	Pour les mélanges en cuve avec un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges, toujours consulter l'étiquette du produit d'association (herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges avant l'utilisation.	

- Pour un résultat optimal, appliquer le Clodinafop FBN sur des mauvaises herbes en pleine croissance. Une application hâtive permettra de maximiser le rendement de la culture en réduisant la concurrence exercée par les mauvaises herbes. Les mauvaises herbes qui lèvent après l'application de le Clodinafop FBN ne seront pas supprimées.
- Lorsque les mauvaises herbes sont stressées par une sécheresse, la chaleur, une fertilité faible, un excès d'eau ou des températures froides prolongées, l'efficacité du traitement risque d'être réduite ou retardée après l'application de le Clodinafop FBN, seul ou en association avec un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges. Il peut se produire des échappées de traitement ou un nouveau tallage si l'application est effectuée dans des conditions de stress prolongé. On obtiendra une suppression optimale si l'application de le Clodinafop FBN est retardée jusqu'à ce que les conditions de stress soient terminées et que les mauvaises herbes aient repris leur croissance active.
- Le Clodinafop FBN utilisé seul peut être appliqué 30 minutes avant la pluie.
- Ne pas appliquer sur une culture stressée par des conditions telles que le gel, une fertilité faible, une sécheresse, un excès d'eau, une maladie ou des dommages causés par des insectes, à défaut de quoi la culture pourrait être endommagée.

#### DOSES D'EMPLOI POUR L'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE

Appliquer la dose recommandée d'Clodinafop FBN et d'un adjuvant du SCORE, ASSIST, ou CROPOIL 83/17 ADJUVANT dans au moins 50 à 100 litres d'eau à l'hectare.

#### Pour supprimer:

FOLLE AVOINE
AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE
SÉTAIRE VERTE
SÉTAIRE GLAUQUE
ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ
ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉE

#### Pour supprimer:

FOLLE AVOINE
AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE
SÉTAIRE VERTE
SÉTAIRE GLAUQUE
ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ
ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉE
IVRAIE DE PERSE

#### Doses pour l'emploi avec 50 L/ha d'eau

Appliquer:

230 mL/ha d'Clodinafop FBN

400 mL/ha d'un adjuvant du SCORE, ASSIST, ou
CROPOIL 83/17 ADJUVANT avec 50 L/ha d'eau
(0,8% volume/volume)

Appliquer:

290 mL/ha d'Clodinafop FBN

500 mL/ha d'un adjuvant du SCORE, ASSIST, ou
CROPOIL 83/17 ADJUVANT avec 50 L/ha d'eau
(1,0% volume/volume)

#### Doses pour l'emploi avec 100 L/ha d'eau

Appliquer: 230 ml /ha d'Cloc

230 mL/ha d'Clodinafop FBN

800 mL/ha d'un adjuvant du SCORE, ASSIST, ou CROPOIL 83/17 ADJUVANT avec 100 L/ha d'eau (0,8% volume/volume)

## Appliquer:

290 mL/ha d'Clodinafop FBN

1 L/ha d'un adjuvant du SCORE, ASSIST, ou CROPOIL 83/17 ADJUVANT avec 100 L/ha d'eau (1,0% volume/volume)

REMARQUE: Toujours utiliser l'adjuvant de SCORE, ASSIST, ou CROPOIL 83/17 ADJUVANT avec le Clodinafop FBN.

## DOSES D'EMPLOI POUR L'APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE

Appliquer la dose recommandées d'Clodinafop FBN et d'un adjuvant du SCORE, ASSIST, ou CROPOIL 83/17 ADJUVANT dans au moins 30 litres d'eau par hectare conformément au tableau suivant:

Pour supprimer:	Pour supprimer:		
FOLLE AVOINE	FOLLE AVOINE		
	SÉTAIRE VERTE		
	SÉTAIRE GLAUQUE		
	IVRAIE DE PERSE		
Appliquer:	Appliquer:		
230 mL/ha de le Clodinafop FBN	290 mL/ha de le Clodinafop FBN		
+	+		
240 mL/ha d'un adjuvant du SCORE, ASSIST, ou	300 mL/ha d'un adjuvant du SCORE, ASSIST, ou		
CROPOIL 83/17 ADJUVANT avec 30 L/ha d'eau	CROPOIL 83/17 ADJUVANT avec 30 L/ha d'eau		
(0,8% volume/volume)	(1,0% volume/volume)		

REMARQUE: Toujours utiliser l'adjuvant de SCORE, ASSIST, ou CROPOIL 83/17 ADJUVANT avec le Clodinafop FBN.

MÉLANGES EN CUVE DE LE CLODINAFOP FBN AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES – APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE

**CULTURES:** BLÉ DE PRINTEMPS et BLÉ DUR

Mélanges pour la suppression à large spectre de la folle avoine, de la sétaire verte, des mauvaises herbes à feuilles larges:

Pour la suppression à large spectre de la folle avoine, de la sétaire verte, et des mauvaises herbes à feuilles larges, le mélange Clodinafop FBN peut être mélangé en cuve avec des

herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges, tel que décrit dans les tableaux qui suivent. Consulter l'étiquette du produit à mélanger pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges, les doses d'emploi et le moment du traitement, les directives particulières quant aux cultures de rotation et aux délais d'attente avant de laisser paître le bétail, les recommandations relatives à des mauvaises herbes, le mode d'emploi et les précautions, et se conformer à l'étiquette la plus restrictive. Pour la préparation des mélanges en cuve, toujours ajouter les herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges, suivis de le Clodinafop FBN, pour terminer avec l'adjuvant SCORE, ASSIST, ou CROPOIL 83/17 ADJUVANT. Pour connaître la dose appropriée d'Clodinafop FBN et d'adjuvant SCORE, ASSIST, ou CROPOIL 83/17 ADJUVANT, consulter la section « Doses d'emploi pour l'application par voie terrestre » de l'étiquette.

Produit d'association	Doses d'emploi	Stade de croissance de la culture <sub>1</sub>		
Herbicide Agricole Dyvel®	1,25 L/ha	De 2 à 5 feuilles		
Refine Extra <sup>®2</sup> 75 DF	20 g/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard		
Buctril® M	1,0 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard		
Herbicide liquide Estaprop®	1.75 L/ha	De 4 feuilles au début de la feuille étendard (phase d'épiaison)		
Dichlorprop®-D	1.75 L/ha	De 4 feuilles au début de la feuille étendard (phase d'épiaison)		
Lontrel 360 mélange en cuve MCPA Ester (formulation 500)	280 à 420 mL/ha tank mixed with 1.1 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard		
Curtail <sup>MD</sup> M	2,0 L/ha	De 3 feuilles à juste avant la sortie de la feuille étendard		
Thumper® EC	1,0 L/ha	De 4 feuilles à la feuille étendard		
2,4-D Amine (formulation 500) <sup>3</sup>	840 mL - 1,1 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard		
MCPA Amine (formulation 500) <sup>3</sup>	840 mL - 1,1 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard		
MCPA Ester (formulation 500)	840 mL - 1,1 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard		
Pardner <sub>®</sub>	1,0 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard		
Ally <sup>®2</sup>	7,5 g/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard		
Mélange en cuve herbicide Attain®	600 mL/ha d'Attain A + 1,0 L d'Attain B	De 4 feuilles à la feuille étendard		
<sup>1</sup> Toujours consulter l'étiquette de l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges avant l'emploi.				
<sup>2</sup> L'ajout d'agents tensioactifs de SCORE, ASSIST, ou CROPOIL 83/17 ADJUVANT n'est pas requis.				
<sup>3</sup> On pourrait observer une réduction de la suppression de la sétaire verte et de la folle avoine si le Clodinafop FBN est utilisé en mélange avec du 2,4-D Amine ou MCPA Amine.				

La culture pourrait subir des dommages temporaires après le traitement avec ces mélanges en cuve s'ils sont appliqués lorsque les conditions climatiques sont extrêmes ou lorsque la culture souffre d'un stress causé par une humidité inadéquate ou anormalement élevée ou par des températures extrêmes.

Ne pas mélanger avec un additif chimique, un pesticide ou un engrais qui n'est pas recommandé dans cette étiquette.

# MÉLANGES EN CUVE D'CLODINAFOP FBN AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES – APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE

**CULTURES:** BLÉ DE PRINTEMPS et BLÉ DUR

Pour la suppression à large spectre de la folle avoine, de la sétaire verte et des mauvaises herbes à feuilles larges, le Clodinafop FBN peut être mélangé en cuve avec Buctril<sup>®</sup> M. Consulter l'étiquette du produit à mélanger pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges

supprimées, les doses d'emploi et le moment du traitement, les directives particulières quant aux cultures de rotation et aux délais d'attente avant de laisser paître le bétail, les recommandations relatives à des mauvaises herbes particulières, le mode d'emploi et les précautions, et se conformer à l'étiquette la plus restrictive. Utiliser au moins 30 L d'eau à l'hectare.

Mélanges en cuve d'Clodinafop FBN avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges – application par voie aérienne:

Pour la préparation des mélanges en cuve, toujours ajouter l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges (Buctril M) en premier lieu, suivi de le Clodinafop FBN, pour terminer avec l'adjuvant soit SCORE, ASSIST, ou CROPOIL 83/17 ADJUVANT. Pour connaître la dose appropriée d'Clodinafop FBN et de l'adjuvant SCORE, ASSIST, ou CROPOIL 83/17 ADJUVANT consulter la section « Doses d'emploi pour l'application par voie aérienne » de l'étiquette.

Produit d'association	Dose d'emploi	Stade de croissance de la culture <sup>1</sup>
Buctril M	1,0 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Toujours consulter l'étiquette de l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges avant l'emploi.

#### **ZONES TAMPONS**

AUCUNE zone tampon n'est requise pour les traitements localisés effectués à l'aide de pulvérisateurs manuels.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (par exemple, prairies, forêts, brise-vent, terres boisées, haies, zones riveraines et zones arbustives) et des habitats d'eau douce sensibles (par exemple, lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des prairies, ruisseaux, marais, réservoirs et autres habitats humides).

Méthod d'application		Zone tampon (mètres) requise pour la protection des:			
		d'une profondeur de :		habitats	
		moins de 1 mètre	plus de 1 mètre	terrestres :	
Pulvérisateur agricole*	Blé de printemps et blé dur		1	0	1
Pulvérisation aérienne	Blé de printemps et	Voilure	1	0	20
	blé dur (55,2 à 70,2	fixe			
	g p.a./ha)	Voilure	1	0	20
		tournante			

<sup>\*</sup>Dans le cas des pulvérisateurs agricoles, il est possible de réduires les zones tampons au moyen d'écrans de réduction de la dérive de pulvérisation. Une rampe de pulvérisation équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui descend jusqu'au couvert végétal ou au sol permet de réduire la zone tampon indiquée sur l'étiquette de 70 %. Une rampe de pulvérisation dont chaque buse est munie d'écrans coniques fixés à 30 cm au-dessus du couvert végétal ou du sol permet de réduire la zone tampon prescrite sur l'étiquette de 30 %.

Lors de l'utilisation d'un mélange en cuve, consulter les étiquettes des autres produits du mélange et se conformer à la plus grade des zones tampons prescrites (la plus restrictive) pour les produits utilisés dans le mélange en cuve. De plus, pulvériser des gouttelettes de taille de l'American Society of Agricole Engineers (ASAE) la plus grosse indiquer sur les étiquettes des produits de

Approved French Label Sub. No. 2025-0768 2025-04-28 mélange associés.

Il est possible de modifier les zones tampons associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon qui se trouve dans la section Pesticides du site Canada.ca.

## DIRECTIVES DE MÉLANGE – APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE

- 1. Nettoyer le réservoir du pulvérisateur et le remplir à moitié d'eau. Mettre l'agitateur ou le système de dérivation en marche.
- 2. Si on utilise un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges verser le produit EN PREMIER, puis ajouter le Clodinafop FBN et agiter pendant 2 ou 3 minutes.
- 3. Ajouter la quantité appropriée de Clodinafop FBN.



- 4. Agiter pendant 2 ou 3 minutes.
- Ajouter la quantité appropriée d'adjuvant de SCORE, ASSIST, ou CROPOIL 83/17 ADJUVANT
- 6. Agiter pendant 1 ou 2 minutes avant d'ajouter le reste de l'eau, puis maintenir une agitation constante.
- 7. Si la pulvérisation est interrompue, agiter vigoureusement avant de reprendre la pulvérisation.
- 8. Utiliser la suspension tout de suite après sa préparation.
- 9. S'il commence à se former une pellicule huileuse dans le réservoir, purger le réservoir puis le nettoyer à l'aide d'un détergent.

#### DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE

- 1. Le Clodinafop FBN peut être appliqué par voie terrestre ou aérienne. Pour connaître les directives relatives à l'application par voie aérienne, consulter la section DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE, CI-DESSOUS.
- 2. <u>Volume d'eau:</u> 50 100 litres à l'hectare pour le Clodinafop FBN utilisé seul, et au moins 100 litres à l'hectare pour les mélanges en cuve avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges.
- 3. <u>Buses:</u> On recommande l'emploi de buses à jet éventail à 800 ou 110 o en acier inoxydablepour une couverture optimale. Les buses peuvent être orientées à un angle de 45 vers l'avant afin d'améliorer la pénétration du feuillage et de fournir une meilleure couverture. Utiliser des tamis de buse de 50 mailles. Ne pas utiliser de buses à miroir, d'applicateur par gouttelettes contrôlées, de buses avec écran directionnel ni de buses en jet à cône creux.
- 4. Pression: 275-310 kPa.
- 5. Appliquer uniformément à une vitesse de 6-8 km/h, en évitant le chevauchement des passages. Fermer la rampe au moment du départ, des tournants, des ralentissements ou des arrêts, afin de prévenir les dommages à la culture résultant d'une application excessive.

Pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille plus petite que celle correspondant à la classification moyenne de l'American Society of Agricole Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

#### APPLICATION AÉRIENNE

# Instructions génériques sur l'étiquette concernant l'application par voie aérienne - Mode d'emploi

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'application à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'application par voie aérienne qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'application par voie aérienne ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'application est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit appliqué de façon non uniforme (application en bandes, irrégulière ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

#### Mises en garde concernant l'application aérienne

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une

couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'application par voie aérienne décrites dans le *Guide national d'apprentissage-application de pesticides par aéronef* développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

#### Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'application.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour application avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

### Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler Farmer's Business Network Canada, Inc. au 1-844-200-FARM (3276) ou obtenir des conseils techniques après du distributeur ou d'un conseiller agricole provincial. L'application de ce produit spécifique doit être conforme aux normes suivantes.

## DIRECTIVES DE MÉLANGE - APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE

- 1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié avec de l'eau. Mettre l'agitateur en marche à faible régime.
- 2. Si un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges doit être employé, ajouter le produit d'abord avant d'ajouter le Clodinafop FBN et agiter pour 2 ou 3 minutes ensuite ajouter la bonne quantité d'Clodinafop FBN.
- 3. Agiter pendant 2 ou 3 minutes.
- 4. Ajouter la quantité appropriée d'adjuvant de SCORE, Assist, ou CROPOIL 83/17 ADJUVANT.
- 5. Agiter pendant 1 ou 2 minutes avant d'ajouter le reste de l'eau, puis maintenir une agitation constante.
- 6. Remplir le réservoir de l'avion et maintenir une faible agitation pendant l'application.
- 7. Si la pulvérisation est interrompue, agiter vigoureusement avant de reprendre la pulvérisation. Ne pas laisser reposer le contenu sans agitation.
- 8. Utiliser la suspension tout de suite après sa préparation.
- 9. S'il commence à se former une pellicule huileuse dans le réservoir, purger le réservoir puis le nettoyer à l'aide d'un détergent.

## DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE

- Le Clodinafop FBN peut être appliqué par voie terrestre ou aérienne. Pour connaître les directives relatives à l'application par voie terrestre, consulter la section DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE, ci-dessus.
- 2. Volume d'eau pour l'application par voie aérienne : Au moins 30 litres à l'hectare pour le

Clodinafop FBN utilisé seul ou quand il est mélangé en cuve avec Buctril M.

 S'assurez que l'application est uniforme. Afin d'éviter une application irrégulière ou double (par chevauchement des passages), utiliser des marqueurs appropriés. Ne pas utiliser des marqueurs humains.

Pulvérisation aérienne: NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille plus petite que celle correspondant à la classification moyenne de l' l'American Society of Agricole Engineers (ASAE S572.1). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

### **NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR**

- 1. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application. S'assurer que toute trace du produit a été éliminée. Marche à suivre recommandée :
- 2. Vider et rincer le réservoir, la rampe et toutes les conduites pendant dix minutes avec de l'eau propre. Ne pas nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétation que l'on désire conserver, d'un puits ou de toute autre source d'eau.
- 3. Enlever les buses et les tamis et les laver séparément.
- 4. Éliminer tous les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux pertinents.
- 5. Si on utilise un herbicide de mélange en cuve contre les mauvaises herbes à feuilles larges, toujours consulter l'étiquette du produit ajouté au mélange pour connaître toute procédure de nettoyage additionnelle.

## Recommandations sur la gestion de la résistance

Gestion de la résistance à le Clodinafop FBN, herbicide du groupe 1. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à le Clodinafop FBN et à d'autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

## Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

Dans la mesure du possible, alterner le Clodinafop FBN ou les herbicides du groupe 1 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de travail du sol (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de travail du sol et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.

Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation

relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser aux représentants de l'entreprise au Farmer's Business Network Canada, Inc. au 1-844-200-FARM (3276) ou au www.fbn.com.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

LIRE CE QUI SUIT AVANT DE SOUMETTRE CE PRODUIT À DES UTILISATIONS SPÉCIALES. Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Farmer's Business Network Canada, Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Farmer's Business Network Canada, Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

# MODE D'EMPLOI DANS LES RÉGIONS D'OKANAGAN ET DES TERRASSES DE CRESTON EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le Clodinafop FBN peut être utilisé pour supprimer la folle avoine, la sétaire verte et la sétaire glauque dans le blé de printemps et le blé dur dans les régions de l'Okanagan et des terrasses de Creston en Colombie-Britannique. Consulter les sections appropriées de cette étiquette pour de l'information sur les stades de croissance des cultures et des mauvaises herbes, les doses d'emploi, les directives de mélange et d'application et les précautions.

Tous les autres produits mentionnés suivis des symboles ® ou MD sont des marques de commerce de leurs fabricants respectifs.